

LE DRAPEAU NATIONAL

ET

LA PRESSE.

A la veille de la préparation des fêtes nationales de la St Jean-Baptiste, anxieuse de montrer son aversion pour le drapeau national canadien-français, la Presse de Montréal a profité de quelques remarques faites à ce sujet, par la "VÉRITÉ" et la "CROIX" au sujet d'une parole prononcée par M. Antonio Perrault, président de l'A. C. J. C., pour atteindre son but.

Malheureusement, si la "PRESSE" excelle dans l'art de raconter avec un fini de détail peu ordinaire, les crimes de toutes sortes, elle n'a guère de succès lorsqu'elle veut se lancer sur le terrain religieux et dogmatique. Son long article en page éditoriale, en date du 25 mai dernier, en est une preuve manifeste.

Elle a commencé d'abord, et dès les premières lignes, à commettre une de ces erreurs qui lui sont familières, au dire d'un de ses propres rédacteurs, et qui consistent à affirmer des choses qui n'existent point. C'est ainsi qu'elle disait: "Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt, une vive discussion entre la "Croix" et la "Vérité" d'un côté, et M. Antonio Perrault, dans le "Semeur" de l'autre, sur une question de drapeau"

Or, il est absolument inexact que M. Antonio Perrault ait jamais écrit un seul mot sur le drapeau dans le "Semeur"!

Voulant ensuite justifier son opposition au drapeau national Carillon Sacré-Cœur, elle se presse de laisser là le drapeau pour ne plus s'élever que contre la dévotion même au Cœur de Jésus. Elle a si bien réussi en cela que, dès le 30 mai, elle était obligée de consacrer un second article, non moins cocasse que le précédent d'ailleurs, pour réparer sa bévue.

En quête d'arguments contre la légitimité d'un drapeau national pour les Canadiens-français la "Presse" a eu l'étrange idée d'aller fouiller les Encycliques de Léon XIII. Tombant sur "Affari vos" (!) il paraît qu'elle a trouvé dans les conseils d'union et de calme que donnait Léon XIII aux Catholiques canadiens, touchant les écoles du Manitoba, une quasi défense pour eux, d'avoir un drapeau national!

Que n'a-t-elle vu plutôt dans cette Encyclique, les reproches que Léon XIII adresse à tous ceux qui ont trahi la cause nationale et catholique, en détruisant par leur vote, les écoles